

De : Charlotte Lépine [<mailto:charlotte.lepine@sdesm.fr>]

Envoyé : mardi 27 février 2018 13:32

À : mairie de Voinsles <mairie.voinsles@wanadoo.fr>

Objet : RE: Accusé de réception PLU VOINSLES

Madame,

Je vous remercie et vous informe que le SDESM émet un avis favorable et n'émet pas d'observation particulière sur ce dossier.

Cordialement,



<http://www.sdesm.fr/>

Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce courriel que si c'est vraiment nécessaire.